

# La CPAM des Hautes-Pyrénées vous accueille sur rendez-vous

**A partir du mercredi 03 juin**, les assurés de la CPAM des Hautes-Pyrénées pourront être reçus en rendez-vous physique, sur le site de Tarbes.



Réouverture de nos  
accueils

Sur rendez-vous  
uniquement

Les accueils des centres extérieurs de **Lourdes, Vic en Bigorre, Bagnères de Bigorre et Lannemezan**, ré-ouvriront progressivement au cours du mois de juin, également sur rendez-vous.

## Comment prendre rendez-vous ?

- Depuis [votre compte sur ameli.fr](https://votre-compte-sur-ameli.fr) sur ordinateur ou application smartphone et tablette (rubrique « Prendre un RDV ») ;
- Par téléphone au 3646 (Service 0,06 €/ min + prix appel) pour les demandes urgentes ;
- En déposant une demande de rendez-vous sur papier libre, dans la boîte aux lettres de la CPAM ;
- En envoyant un mail à [rendezvous.cpam65@assurance-maladie.fr](mailto:rendezvous.cpam65@assurance-maladie.fr).

Un conseiller de l'Assurance Maladie vous recontactera pour préparer votre rendez-vous.

## Respect des règles sanitaires

Nos équipes mettent tout en œuvre pour vous accueillir dans des conditions sanitaires et de sécurité optimales :

- L'accueil n'est ouvert qu'aux assurés ayant un rendez-vous ou souhaitant prendre rendez-vous avec un conseiller de la CPAM 65 ;
- Le nombre d'assurés présents simultanément dans les locaux est limité et une signalétique spécifique permet de respecter les règles de distanciation et de rappeler les gestes barrières.

Il est demandé aux assurés ayant rendez-vous, de bien vouloir :

- Se présenter, si possible, seul et porter un masque de protection ;
- Se munir de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au bon déroulement du rendez-vous ;
- Attendre d'être appelé par un conseiller de l'Assurance Maladie ;
- Respecter les distances de sécurité, les gestes barrières et les règles de circulation mis en place au sein des accueils.

## Les autres canaux de contacts

En dehors d'une prise de rendez-vous urgente, n'hésitez pas à :

- Privilégier les démarches en ligne sur [votre compte ameli](#) ou sur le forum ameli disponible 7/7 jours ;
- Joindre un conseiller de l'Assurance Maladie au 3646 (Service 0,06 €/ min + prix appel) ;
- Adresser vos courriers par voie postale : CPAM des Hautes-Pyrénées, 8 place au Bois – 65021 TARBES Cedex.